Soyez les bienvenus





Vous pouvez y pratiquer de nombreuses activités de loisirs et de détente.

La Ville de Monteux et la Communauté de Communes Les Sorques du Comtat ont concu et réalisé cet EcoQuartier selon les engagements du Développement Durable.

Son écosystème est fragile. Ensemble, préservons-le.

Notre responsabilité à tous est de respecter les règles et recommandations suivantes.

Respectez la propreté du parc

tenus en laisse

Chiens

Ramassez les déjections de votre chien

Préservez la faune et la flore

Vos enfants sont sous votre surveillance

Toilettes publiques à votre disposition

Cyclistes, restez sur les chemins

Tous véhicules à moteur interdits dans le parc et sur le lac

Feux et barbecues interdits

Chevaux non autorisés

Ne pas nourrir les oiseaux

Respectez le calme et la tranquillité

Camping interdit

Baignade interdite (esplanade et roselière)

Défense de plonger (esplanade et roselière)

Interdiction de fumer sur la plage

Bouteilles en verre interdites



Des agents de proximité, reconnaissables à leur tenue rouge, sont présents pour vous informer et surveiller le parc public. Ils sont là pour garantir la bonne utilisation et la pérennité du site, pour le bienêtre de tous et la préservation des espaces et équipements publics. N'hésitez pas à les solliciter en cas de besoin.

Le stationnement est strictement interdit en dehors des parkings mis votre disposition

Baignade surveillée

Zone de baignade Surveillée en juillet et août

Location embarcations

Fitness parc

Jeux d'enfants

Douche + eau potable

<u>2</u> Plage

Théâtre de verdure

Château de Beaulieu

Fontaine

Aire de pique-nique

Snack-bar

wc public

Point de vue

Carrière de spectacle

Un parc en devenir





Roselière



Panorama





